



MM les Garants de la Concertation A31 bis
Monsieur Jean-Michel Stievenard
Monsieur Luc Martin

Yutz, le 20 janvier 2023

Messieurs,

Le projet d'A31bis représente depuis de nombreuses années un enjeu crucial de mobilité pour la Région Grand-Est et tout particulièrement pour la Moselle Nord.

Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, dont la parole collective est issue des milieux économiques, sociaux, culturels, scientifiques, environnementaux et associatifs, se doit donc de contribuer à la concertation correspondante.

L'espace de dialogue et d'expression libre que permet notre institution fait ressortir que quelle que soit la variante retenue, excepté celle du tracé F10, cette nouvelle infrastructure répondra à un énorme besoin en terme de mobilité. Elle constitue une très forte attente pour les habitants du territoire et est vital pour le développement du tissu économique. Au-delà de l'amélioration du quotidien des usagers et des habitants, elle constituera un levier majeur du développement propre des territoires du nord mosellan, complémentaire à leur dimension transfrontalière. Ce projet est essentiel pour chacun et doit maintenant pouvoir se concrétiser.

En espérant que cette contribution puisse participer à éclairer le débat.

Je vous prie de recevoir, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Pierre GEORGE
Président du Conseil de Développement
de la Communauté d'Agglomération
Portes de France - Thionville